

Lead the way for quality public services
Traçons la voie pour des services publics de qualité

think
pensez public

Le 15 octobre 2009

Monsieur Victor Rabinovitch
Président-directeur général
Société du Musée canadien des civilisations
100, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0M8

**Objet : La Société du Musée canadien des civilisations
et l'Alliance de la Fonction publique du Canada.**

Monsieur,

Je suis consterné d'apprendre que la Société du Musée canadien des civilisations a imposé la consigne du silence aux membres de son conseil d'administration et refuse d'autoriser les membres de l'AFPC en grève au Musée canadien des civilisations et au Musée de la guerre – et leurs représentantes et représentants élus – de leur parler.

L'AFPC a reçu copie de la lettre de l'avocat de la SMCC dans laquelle on peut lire qu'« aucun membre du conseil d'administration ne rencontrera des représentants de l'AFPC, pas plus que les membres de ce conseil n'assisteront à toute autre réunion ou séance d'information organisée par l'AFPC relativement à ces questions ».

La lettre a été expédiée après que Daniel Poulin, employé de la SMCC et président de la section locale 70396, a appelé des membres du conseil d'administration de la SMCC pour tenter de leur faire connaître le point de vue des travailleuses et travailleurs qui sont actuellement en grève au Musée des civilisations et au Musée de la guerre. Des vice-présidentes exécutives et vice-présidents exécutifs de l'AFPC de divers coins du pays ont aussi fait des appels semblables.

Au terme de presque quatre semaines de grève et devant le refus catégorique de la direction de la SMCC de prendre nos questions au sérieux, nous considérons qu'il est indispensable que les membres du conseil d'administration entendent la version des employés.

Les négociations doivent se dérouler à la table de négociation, si bien que nous ne sommes nullement intéressés à négocier directement avec les membres du conseil. N'empêche qu'il est scandaleux que les efforts déployés par l'AFPC pour



parler à ces membres des conditions de travail imposées soient contrecarrés par une lettre de l'avocat de la Société précisant que personne ne doit leur adresser la parole.

J'ose croire qu'il incombe aux membres d'une société d'État de recevoir de l'information et de débattre des questions avec les parties intéressées des musées.

Le conseil ne peut faire abstraction du différend actuel. C'est leur affaire autant que la nôtre.

L'AFPC continuera à s'adresser directement aux membres du conseil pour expliquer pourquoi les objectifs des travailleuses et travailleurs des musées dans le cadre de la présente ronde de négociations sont équitables et raisonnables. .

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le président national de l'AFPC,



John Gordon

c.c. André E. Audet
Judith Baxter
Linda Cardinal
Duncan Dee
Fredrik S. Eaton
Jack L. Granatstein
Ken Langille
Stéphanie Pelletier
Ruth Ramsden-Wood
Fiona Robin
Laurie Watson
Comité exécutif de l'Alliance